

LA TAXATION DES LÉGUMES: BRIMADE OU MANŒUVRE?...

Les représentants des agriculteurs, producteurs de légumes ou non, ont considéré la taxation du prix de vente au détail de certains légumes, de la viande de porc et des œufs comme une décision au «*caractère provocateur et profondément injuste*», tendant beaucoup plus à les brimer qu'à défendre les consommateurs. Que penser de leur attitude? Qu'ils s'insurgent contre une décision autoritaire, prise sans les consulter, d'accord, mais qu'ils considèrent comme injuste une décision cherchant à éviter les spéculations qui sont les conséquences de la pénurie de marchandises, nous ne les suivons plus. Il est des faits qui parlent: le prix de la viande de porc qui avait monté à l'occasion des fêtes de Noël, n'a pas baissé le 15 janvier; dès les premiers froids, des hausses de prix ont eu lieu, alors même que les approvisionnements étaient normaux et, si les producteurs de pommes de terre n'avaient pas l'intention de spéculer sur leurs prix, pourquoi ont-ils refusé de souscrire des contrats au début de la saison, sinon parce qu'ils espéraient écouter leur production suivant les lois du marché? Évidemment, la faute n'en revient pas tant aux producteurs ou distributeurs de leurs produits qu'au régime économique que nous subissons, où la concurrence parfaite (ou imparfaite) est un élément essentiel, où les prix se fixent en fonction de l'offre et de la demande. C'est sous un tel régime que se créent les grosses fortunes basées sur la spéculation.

D'autre part, nous ne sommes pas dupes des proclamations gouvernementales, le ministre des Finances justifiant son attitude par le souci qu'il a de défendre les consommateurs; Giscard d'Estaing défenseur des pauvres et des opprimés! A d'autres! En réalité, cette politique n'est ni nouvelle, ni désintéressée: nous sommes dans une période de hausse des prix et il faut éviter que l'augmentation de l'indice des 179 articles ne provoque une augmentation du SMIG (d'ailleurs c'est pour même raison que le gouvernement a fait pression récemment sur les producteurs de vin pour qu'ils diminuent leurs prix de vente).

Et plutôt que de taxer les prix, il serait préférable d'éviter la pénurie, cause de cette taxation. La réforme de la distribution devient un mythe, quand elle n'est pas complètement abandonnée comme pour le charbon: en effet, dans ce cas particulier, des difficultés d'approvisionnement apparaissaient déjà au début de décembre et apparaissent chaque fois qu'un hiver est particulièrement froid, ceci à cause d'une mauvaise organisation de la distribution et aussi d'une réduction maximum des importations; le gouvernement peut toujours se vanter d'avoir une balance commerciale bénéficiaire si ce résultat est obtenu au détriment des importations de première nécessité!

Mais cette pénurie est inévitable dans un pays où la planification est établie, non pas en fonction des besoins des consommateurs, mais uniquement pour mettre sur pied une politique gouvernementale permettant à ses promoteurs de se réjouir de la situation florissante de l'économie. Le froid est un cas de force majeure exonérant le gouvernement de sa responsabilité, bien utile pour cacher les insuffisances de sa politique; la taxation est une manœuvre lui permettant de continuer une politique économique souvent incohérente, en ayant l'air de défendre les catégories les plus défavorisées.

Éliane VERNON.